



CONSEIL DE L'UNION
EUROPÉENNE

FR

Conclusions du Conseil sur la Bosnie-Herzégovine: Opération ALTHEA

*2992ème session du Conseil AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Bruxelles, le 25 janvier 2010*

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes:

"Le Conseil a réaffirmé qu'il soutenait pleinement la perspective européenne de la Bosnie-Herzégovine et a confirmé que l'opération ALTHEA constituait un volet important de l'action d'ensemble menée par l'UE en Bosnie-Herzégovine afin de soutenir un processus politique visant à permettre à ce pays, sur la base des réformes nécessaires, de continuer à aller de l'avant dans le processus d'intégration à l'UE.

L'UE a souligné l'importance qu'elle attache à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine conformément à l'accord de paix de Dayton/Paris. Le Conseil a également déclaré qu'il soutenait fermement le Haut Représentant/RSUE Valentin Inzko et a invité toutes les parties en Bosnie-Herzégovine à respecter toutes les décisions que celui-ci a prises et à ne pas chercher à contester son autorité.

Le Conseil a rappelé les progrès décisifs réalisés par l'opération ALTHEA vers l'accomplissement de son mandat, et en particulier l'achèvement des tâches militaires et de stabilisation prévues par l'accord de paix de Dayton/Paris et a souligné la contribution notable que cette opération a apportée à la stabilité et à la sécurité en Bosnie-Herzégovine. Se fondant sur ces réalisations, le Conseil a décidé de commencer à apporter un soutien au renforcement des capacités et à la formation, dans le cadre de l'opération, sous réserve de la mise au point des arrangements nécessaires. Le Conseil a souligné, à cet égard, que la réforme du secteur de la sécurité constituait un volet important du processus global de réforme en Bosnie-Herzégovine, dans lequel l'engagement militaire de l'UE par l'accomplissement de tâches non exécutives de renforcement des capacités et de formation contribuerait à la consolidation de la maîtrise locale du processus et des capacités en la matière.

P R E S S E

Le Conseil a souligné que l'UE est déterminée à soutenir les efforts déployés par la Bosnie-Herzégovine pour maintenir le climat de sûreté et de sécurité. Le mandat exécutif de l'opération ALTHEA se poursuivra conformément à la résolution 1895 (2009) du Conseil de sécurité des Nations unies. Le Conseil a déclaré que l'UE était prête, si nécessaire, à continuer de jouer un rôle militaire afin de soutenir ces efforts au-delà de 2010, en vertu d'un mandat de l'ONU.

Le Conseil a confirmé qu'il continuerait de suivre attentivement la situation en Bosnie-Herzégovine. À cette fin, il compte procéder à un examen périodique de l'opération, en tenant compte de la situation intérieure en Bosnie-Herzégovine, ainsi que de l'évolution de la situation concernant la présence de la communauté internationale, y compris le rôle que jouera le RSUE à l'avenir.

Il y a lieu de considérer que ces éléments font partie intégrante de l'engagement global de l'UE et viennent compléter la large gamme d'instruments contribuant à la prospérité et à la sécurité de la Bosnie-Herzégovine."
